

OBJET : Adoption du Pacte Bois et biosourcés normand

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu la délibération n°2018/63 du Conseil Municipal de Sotteville-lès-Rouen en date du 18 octobre 2018 portant engagements dans le cadre de la COP21 locale,

Vu la délibération n°2022/40 du Conseil Municipal de Sotteville-lès-Rouen en date du 10 mars 2022 approuvant le programme d'actions « Sotteville engagée » 2022-2025 en faveur de la transition écologique et énergétique du territoire sottevillais,

Considérant :

- que la Ville développe une politique ambitieuse « Sotteville engagée », notamment en matière de transition énergétique et de réduction de l'empreinte carbone du territoire,

- que la Ville rejoint les mesures proposées à travers le « Pacte bois et biosourcés normand » visant à engager les aménageurs et maitres d'ouvrages à réaliser des ouvrages en bois et/ou en matériaux biosourcés dans leur projet de construction ou de réhabilitation ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la charte et la lettre d'engagement du Pacte bois et biosourcés normand, joints en annexe ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document complémentaire dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, , en décide ainsi.

Le Registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Maire,
Conseiller Départemental,

Alexis RAGACHE

NOTE EXPLICATIVE N°102

OBJET : Adoption du Pacte Bois et biosourcés normand

Le Pacte bois et biosourcés normand, réalisé en partenariat avec le réseau FIBOIS, l'ARPE Normandie et l'URCOFOR Normandie, vise à engager tous les aménageurs et maîtres d'ouvrages publics comme privés à réaliser des ouvrages en bois et/ou en matériaux biosourcés, en construction ou en réhabilitation.

Ce pacte vise à créer un écosystème vertueux regroupant les acteurs du secteur de la construction biosourcée, dans une logique d'utilisation de la ressource locale et accompagner les maîtres d'ouvrages et collectivités souhaitant s'engager en faveur de la construction bas carbone. L'URCOFOR souhaite ainsi démontrer que les filières forêt-bois et biosourcés régionales apportent des solutions efficaces aux défis environnementaux, économiques et sociaux du territoire normand.

Les signataires du Pacte s'engagent notamment :

- à réaliser des ouvrages en bois et/ou en matériaux biosourcés, en choisissant d'atteindre un objectif de matériaux biosourcés français sur les travaux de construction ou de réhabilitation, de 10 à 40% de la surface de plancher des travaux.
- à utiliser du bois issu de forêts gérées durablement et viseront en priorité l'utilisation de bois produit en France, à hauteur de 30% minimum.
- Sur une durée de 4 ans

Plusieurs maîtres d'ouvrage ont déjà signés le pacte bois et biosourcés normand : 3F Normandie, EBS Habitat, Habitat76, LOGEAL, LOGEO Seine, en tant que bailleurs sociaux ; Icade, Kaufman Broad, Nexity, en tant que promoteurs immobiliers ; ainsi que l'Agglo Seine Eure et prochainement La Métropole de Rouen en tant que collectivités.

La Ville partage cet objectif d'intégration des matériaux bois et biosourcés dans ses projets de rénovation. Ce fut le cas des travaux du gymnase Aimée Lallemand et du programme de réhabilitation du groupe scolaire Raspail Franklin.

En rejoignant le PACTE Bois et biosourcés normand, la Ville souhaite renforcer cette dynamique en visant dans ses projets de rénovation globale un objectif de 10% de surface de plancher en matériaux bois ou biosourcés issus de forêts gérées durablement. Cet objectif, lissé sur 4 ans, s'intégrerait dans la dynamique « Sotteville engagée » et participerait à la réduction de l'impact carbone des travaux de la Ville.

Les pilotes du PACTE (URCOFOR, Réseau FIBOIS normand, ARPE Normandie) s'engagent, quant à eux, à accompagner la Ville à atteindre ses engagements : au travers d'ateliers, d'interventions sur des thématiques particulières demandées par l'ensemble des signataires, des visites, un pôle de ressource, l'identification d'un réseau de compétences, l'organisation de rencontres d'affaires BtoB avec des entreprises bois du territoire.